

mats au-dessus de 1200 mètres ; l'expérience démontre qu'il n'en est rien, et c'est là une exagération fâcheuse qui peut, dans un cas donné, empêcher le médecin d'utiliser l'action vraiment revivifiante de ces stations suprêmes.

J'ai tenu, Messieurs, à vous donner ces détails, fruits de mon expérience, sur la question trop négligée des stations d'été, mais j'insiste encore sur ce point, que c'est seulement pour les malades tout à fait au début que ces données trouvent leur application ; pour ceux qui présentent déjà des lésions notables et persistantes, il y a mieux à faire que la simple cure climatérique, et la belle saison doit être mise à profit pour l'emploi des eaux minérales. J'appelle sur ce sujet toute votre attention ; car je me trompe étrangement, ou bien la rénovation de la doctrine phthisiologique doit avoir pour effet de donner à cette méthode thérapeutique une direction plus rationnelle, partant plus sûre, et une importance plus considérable. Sur ce point encore, c'est uniquement de ma pratique personnelle et des principes qui la guident que je me propose de vous entretenir.

Il n'est pas une eau minérale qui exerce une action quelconque sur la granulation tuberculeuse elle-même, voilà un fait fondamental qui révèle aussitôt les véritables sources des indications ; il n'y en a que deux, l'état constitutionnel — et le processus pneumonique ou catarrhal. Vous voyez par cela seul l'importance pratique énorme de la notion et du diagnostic des deux phthisies ; tandis que dans la tuberculeuse le traitement thermal ne peut modifier que les lésions surajoutées à la tuberculose et provoquées par elles ; dans la pneumonique ou

caséuse, le traitement, en agissant sur ces altérations, porte de fait son action sur le fond même de la maladie, et s'il est bien adapté à l'état constitutionnel qui, dans bon nombre de cas, est l'origine de ces processus phthisiogènes, il peut aussi prévenir la formation de nouveaux désordres. Telle étant la situation, les motifs de la détermination sont en réalité les mêmes que dans les catarrhes broncho-pulmonaires simples, et je divise les faits, au point de vue qui nous occupe, en deux groupes seulement : dans l'un je range les cas dans lesquels le processus pulmonaire coïncide avec une maladie constitutionnelle actuelle ou antérieure à laquelle il est rationnellement imputable ; ce sont les *phthisies secondaires* ; — dans l'autre je réunis les cas dans lesquels le processus pulmonaire plus spontané, plus indépendant pour ainsi dire, ne peut être rattaché qu'à la débilité générale, à l'hypotrophie qui est la base commune de toutes les phthisies, ce sont les *phthisies primitives*.

Les unes et les autres peuvent être ou ne pas être tuberculeuses ; mais cette circonstance, si importante pour le pronostic, est dans l'espèce sans valeur notable, le traitement thermal agissant exclusivement, je le répète, sur les lésions pneumoniques, et non point sur la tuberculose.

Lors donc que je suis consulté sur cette question des eaux pour un individu affecté de processus phthisiogène chronique, je commence par examiner si ce malade a souffert de la scrofule, s'il présente des antécédents individuels ou héréditaires de goutte ou de rhumatisme, s'il a éprouvé quelque manifestation positive de cet état mal

défini qu'on appelle herpétisme ; si les résultats de cet examen sont entièrement négatifs, je conclus à l'existence d'une *phthisie primitive*, d'un processus pneumonique ou catarrhal lié tout simplement à l'insuffisance nutritive, et délivré de toute préoccupation à l'endroit des maladies diathésiques ou constitutionnelles, je conseille les eaux que l'expérience m'a démontrées être les plus utiles pour atténuer les altérations locales, et amender l'état général ; c'est vous dire que tout en recherchant les sources qui ont une action certaine sur les déterminations catarrhales, je me restreins à celles qui ne peuvent ni par elles-mêmes ni par les conditions climatiques exercer une influence débilitante sur l'organisme.

PHTHISIES PRIMITIVES. — Le premier rang appartient ici à la station d'*Ischl* dans le Salzkammergut, en Autriche ; cette localité, située à une altitude de 426 mètres environ, entourée de forêts de sapins, présente les avantages d'un climat alpestre doux, et les eaux chlorurées sodiques que l'on emploie généralement combinées avec du petit-lait doivent à cet ensemble de conditions une efficacité réelle sur le catarrhe phthisiogène simple ; j'ai eu maintes fois l'occasion de le constater. — Chez les sujets excitable qui ont eu des hémoptysies, ou qui présentent les conditions organiques prédisposant à ces hémorrhagies, je préfère les eaux de *Soden*, aux environs de Francfort ; l'altitude insignifiante de 145 mètres enlève à cette station les modifications barométriques et thermiques qui caractérisent le climat de montagnes, et les eaux chlorurées sodiques exercent leur action salutaire sur l'état des poumons, sans qu'on ait à craindre les fluxions hémorrhagipares, que

provoque parfois, chez les individus prédisposés, l'abaissement de la pression barométrique. — Cette indication complexe n'est pas moins bien remplie par les eaux d'*Ems* ; ces eaux, que l'on range parmi les bicarbonatées sodiques, renferment une proportion de chlorure de sodium qui les rapproche des précédentes au point de vue de la minéralisation, et l'altitude moins grande encore (95 mètres) les rend parfaitement appropriées aux conditions particulières que je viens de préciser. — Les eaux de *Rogat*, dans le Puy-de-Dôme, si voisines de celles d'*Ems* par leur composition, remplissent également bien l'indication isolée tirée de l'état catarrhal, mais chez les hémoptoïques elles ne peuvent remplacer Soden ni Ems, en raison de l'altitude de 450 mètres, et des conditions générales du climat. Cette réserve est plus impérieuse encore pour les stations de la *Bourboule* (848 mètres) et du *Mont-Dore* (1046 mètres) ; mais cette contre-indication une fois exprimée, je m'empresse de vous dire que ces eaux, qui ont en commun la présence d'une quantité notable d'arsenic, répondent parfaitement à la double indication tirée des infiltrations pulmonaires et de l'altération du processus nutritif. Il est regrettable, précisément en raison de l'efficacité des eaux, que les installations balnéaires de la Bourboule soient encore dans l'enfance ; si l'on veut conquérir pour les eaux de France la suprématie dont ont joui jusqu'ici les eaux d'Allemagne, d'Autriche ou de Suisse, il ne suffit pas, sachez-le bien, d'établir avec la précision scientifique et l'autorité de l'expérience la similitude de composition des eaux ; il faut encore que les appropriations matérielles des stations répondent aux légitimes exigences des visiteurs, et cela sous le rapport

de l'agréable, aussi bien que sous le rapport de l'utile. Tant que ce progrès indispensable ne sera pas réalisé, il n'y aura pas lieu de s'étonner, ni de crier au parti pris, si des médecins, soucieux du confort des malades, continuent à les diriger vers des sources étrangères, quoiqu'ils sachent très bien que la France possède des eaux équivalentes, sinon supérieures. Les eaux, les conditions climatiques, les installations et l'application pratique, voilà les éléments divers que présente ce problème ; c'est en fausser l'étude et la solution que de le réduire à l'une de ces données.

Au groupe de faits que nous envisageons en ce moment et que nous désignons sous le nom de *phthisies primitives*, répondent deux autres sources thermales, dont les eaux appartiennent à un tout autre genre que les précédentes ; je veux parler de Penticosa en Espagne, et de Weissenburg en Suisse, dans le canton de Berne. La station de *Penticosa* est située dans la région des Hautes-Pyrénées, à 8500 pieds environ au-dessus du niveau de la mer (Seco Baldor) ; ces eaux sont classées en France parmi les sulfatées sodiques ; mais cette désignation laisse dans l'ombre le principe qui les caractérise entre toutes, savoir : une proportion énorme d'azote ; aussi la qualification de salino-azotique usitée en Espagne convient-elle beaucoup mieux. Par ses eaux diluantes et sédatives, par son climat éminemment tonique, la station de Penticosa est admirablement appropriée aux indications ; je n'ai eu jusqu'ici que trois malades ayant fait la cure dans cette localité, et je vous affirme qu'ils ont eu à s'en applaudir ; du reste, l'expérience infiniment plus multipliée de mon savant et digne ami le professeur Seco Baldor, de Madrid, témoigne de l'efficacité

remarquable de ces eaux, et comme moi il attribue une part égale à l'influence climatérique. Se fondant sur ses observations, ce médecin distingué pense même que l'altitude très forte de cette station n'est point une contre-indication pour les hémoptoïques ; c'est là une question délicate que je ne puis encore trancher, et les règles que j'ai formulées il y a un instant vous montrent que sur ce point je me suis conformé aux préceptes classiques ; cependant, depuis que j'ai vu des malades supporter sans accidents hémorrhagiques actuels ou ultérieurs le séjour des hautes localités alpestres, notamment de l'Engadine, ma confiance dans le précepte ordinaire est fortement ébranlée, et je me demande s'il n'y a pas eu là une conclusion basée sur l'induction plutôt que sur l'expérience. Il pourrait se faire que l'accroissement de l'amplitude des mouvements respiratoires, premier effet des climats élevés, compensât efficacement la tendance fluxionnaire provoquée par l'abaissement de la pression atmosphérique. Il convient d'attendre de nouvelles observations.

Les eaux de *Weissenburg* sont des sulfatées calciques situées dans le canton de Berne, au voisinage de Thoune, à une altitude de 896 mètres ; elles ne renferment d'autre gaz que l'acide carbonique, et l'affluence croissante des visiteurs de nationalité allemande et suisse témoigne de la légitimité de leur antique réputation.

PHTHISIES SECONDAIRES. *Scrofule*. — Lorsque l'examen attentif du malade démontre une subordination probable de la maladie pulmonaire à une scrofule, active ou éteinte, la situation est plus nette encore que dans le groupe précédent ; et en raison des rapports qui unissent la scrofule aux processus caséux de siège quelconque,

elle peut être considérée comme plus favorable au point de vue du résultat final. Vous savez, Messieurs, que deux classes d'eaux minérales revendiquent avec raison le traitement de la scrofule : ce sont les sulfureuses et les chlorurées sodiques fortes, que j'appelle pour plus de clarté iodo-bromo-chlorurées. Je me détermine dans le choix entre ces deux groupes d'après les considérations suivantes : si la manifestation pulmonaire existe seule sans autre accident de scrofule, si les phénomènes communs de la maladie scrofuleuse ont cessé de se montrer depuis plusieurs années déjà, je m'adresse aux eaux sulfureuses, et les *stations pyrénéennes* vous donnent d'abondantes et précieuses ressources pour remplir l'indication, puisqu'elles aussi joignent au bienfait de leurs eaux les avantages des conditions climatiques. Si, au contraire, la détermination pulmonaire n'est point isolée, ou bien, si, à une époque peu éloignée encore, le malade a présenté quelqu'une des déterminations cutanées, ganglionnaires, intestinales ou osseuses de la scrofule, alors, considérant que j'ai à combattre non pas un effet qui survit à sa cause, mais un effet produit par une cause en activité, c'est contre cette dernière que je dirige mes efforts, et les eaux chlorurées sodiques fortes, auxquelles on peut ajouter, selon les cas, le traitement par les eaux mères des salines, présentent ici une incontestable supériorité. L'influence sur le processus pulmonaire est moins rapide qu'avec les eaux sulfureuses, parce que la médication est presque entièrement basée sur l'usage externe des eaux, et qu'elle n'agit sur la détermination viscérale que d'une manière indirecte par la modification

constitutionnelle ; mais dans les cas récents qui répondent fidèlement aux conditions que j'ai posées, le résultat, pour être plus lent, n'en est que plus solide. N'oubliez jamais qu'il y a tout à gagner à substituer le traitement des causes à celui des effets ; c'est là un précepte absolu qui est trop souvent négligé.

Vous connaissez les stations types de ce groupe d'eaux : *Salins* dans le Jura, — *Uriage* dans l'Isère, — *Lavey* en Suisse, dont les eaux sont combinées avec les eaux mères des salines de Bex, — *Kreuznach* et *Nauheim* en Prusse, voilà les principales : je vous en indiquerai une autre moins connue que vous pourrez utiliser à l'occasion dans les mêmes circonstances, c'est celle de *Montecatini* ; vous aurez soin seulement de ne pas donner à vos malades le renseignement géographique que l'on voit figurer dans quelques traités sur les eaux minérales, et qui place celles-ci en Savoie ; les eaux de Montecatini sont en Toscane, non loin de Pise. C'est principalement aux iodures et aux bromures que les eaux de ce groupe doivent leur action thérapeutique ; mais c'est une erreur que d'assigner la plus grande richesse à cet égard aux eaux qui figurent en tête de cette énumération ; cette supériorité revient sans contestation possible aux eaux de *Salsomaggiore*, près de Parme, dont le nom ne figure même pas dans les ouvrages spéciaux sur la matière. La minéralisation de ces eaux est tellement forte qu'elles doivent être, selon moi, réservées pour les cas où les phénomènes de l'appareil respiratoire coïncident avec des manifestations torpides de scrofule profonde. Moins riches en iodures, les eaux de *Trescorre*, dans le Bergamasque, répondent à la même indication.

Dans les cas douteux où les motifs d'une détermination exclusive entre les eaux sulfureuses et les chlorurées sodiques ne se dégagent pas avec toute la netteté désirable, je vous conseille tout particulièrement les eaux d'*Uriage* ou d'*Aix-la-Chapelle* ; à la fois chlorurées sodiques et sulfureuses, elles sont tout à fait appropriées à cette situation ambiguë.

Goutte et rhumatisme. — Lorsque le catarrhe ou l'exsudat pneumonique suspect existe chez un individu qui, par lui-même ou dans sa famille, présente des antécédents positifs de goutte ou de rhumatisme, lorsque surtout le développement des accidents pulmonaires a suivi de près la disparition de manifestations arthritiques habituelles, alors vous ne pouvez faire mieux pour un traitement thermal que de choisir le *Mont-Dore*, ou bien les eaux sulfurées calciques de *Baden* en Suisse, de *Bath* en Angleterre, ou encore les sources bouillantes de *Casamicciola*, dans l'île d'Ischia. — La relation de cause à effet entre la maladie constitutionnelle et la détermination thoracique est toujours beaucoup moins certaine que dans les cas de scrofule ; conséquemment, si la médication thermale ne démontre pas par une amélioration rapide la réalité de l'indication jusqu'alors seulement probable, il convient de ne pas persister dans cette voie, et de considérer comme une simple coïncidence le fait de la goutte ou du rhumatisme antécédent ; malgré les apparences, la phthisie est bien et dûment primitive.

Dermatoses. — La situation est la même, sinon plus douteuse encore, dans les cas où le malade a présenté des manifestations cutanées de cet état constitutionnel auquel on a donné le nom d'*herpétisme*. Si, cependant, il y a

des raisons plausibles pour admettre une relation pathogénique entre les deux ordres de faits, il faut poursuivre cette indication, et vous adresser pour cela, soit aux eaux sulfureuses des Pyrénées, particulièrement à *Luchon*, *Cauterets*, *Barèges*, soit aux eaux d'*Allevard* dans l'Isère, de *Gréoulx* en Provence. La station de *Schinznach* en Suisse peut être spécialement recommandée ; par la combinaison de l'eau sulfurée calcique avec la chlorurée sodique forte de la station voisine de *Wildegg*, on obtient des résultats vraiment remarquables. Les thermes d'*Acqui* en Piémont peuvent aussi être signalés, et il est à peine besoin de mentionner les eaux de *Louèche*, dont l'application, en pareil cas, est bien connue. Les eaux chlorurées sodiques que nous avons examinées à propos de la phthisie scrofuleuse ne conviennent point ici, puisqu'il s'agit de dermatoses qui ne sont pas liées à la scrofule ; mais je ferai pourtant une exception pour les sources arsenicales d'*Uriage*.

Tels sont, Messieurs, les principes et les moyens de mon traitement dans les processus phthisiogènes chroniques à début torpide. J'arrive à notre troisième classe de faits, à la phthisie confirmée.

En l'absence d'état aigu, la période de phthisie, de ramollissement ulcératif des poumons, exige le même régime, la même médication que la précédente ; la viande crue alcoolisée, le vin, l'huile de morue, le quinquina, l'arsenic, sont donc la base du traitement ; bien des fois, j'ai réussi de la sorte à prolonger la vie contre toute espérance, et je me rappelle entre autres une demoiselle valaque de haute famille, qui a dû à cette méthode une véritable transformation, grâce à laquelle elle a pu sans

danger entreprendre le lointain voyage qui devait la ramener dans son pays. Dans tous les cas, on obtient ainsi une restauration générale des forces, qui est la condition la plus puissante pour enrayer le progrès ultérieur des lésions; mais souvent aussi cette génération organique a pour effet la diminution, le rétrécissement des ulcérations déjà effectuées, et parfois enfin la guérison complète, lorsque la phthisie est purement caséuse et que les ulcérations ne sont pas considérables; vous vous souvenez sans doute que les choses se sont passées de la sorte chez le duc de.... et chez l'homme de Saint-Jérôme, dont je vous ai rapporté l'histoire; mais je vous rappelle que cet heureux résultat est beaucoup plus rare dans les phthisies à évolution chronique que dans les phthisies à début pneumonique aigu. — Dans les cas très avancés, lorsque les poumons sont creusés de cavernes multiples et étendues, l'amélioration de l'état local ne peut plus être espérée; mais même alors on peut agir sur l'état général, assez puissamment pour prolonger la vie de plusieurs mois. Dans ces conditions, je laisse de côté l'huile de foie de morue, et je fais prendre quotidiennement une potion vineuse alcoolisée de 25 à 40 grammes, selon les individus; sous l'influence de ce traitement, les forces se relèvent, les fonctions digestives s'améliorent, l'expectoration diminue, les cavernes tendent à la dessiccation, les sueurs deviennent moins profuses, et souvent aussi la fièvre du soir finit par cesser. Les pertes organiques sont ainsi restreintes, en même temps que la réparation nutritive est favorisée, et la maladie, dissociée pour ainsi dire, est réduite aux désordres locaux devenus stationnaires; cette immunité de l'état général, qui assure la prolonga-

tion de la vie, peut durer très longtemps s'il ne survient pas de manifestation aiguë. Vous en avez un exemple remarquable chez la femme couchée au n° 29 de la salle Sainte-Claire; elle a les poumons, notamment le gauche, ulcérés en plusieurs points; quand elle nous est arrivée, la détérioration générale de l'organisme n'était pas moins profonde que les ulcérations locales, et si une thérapeutique énergique n'était intervenue, elle n'avait certainement que quelques jours à vivre. J'ai mis en œuvre les moyens que je viens de vous indiquer, et peu à peu tous les symptômes non pulmonaires se sont amendés, les forces se sont relevées à ce point que, trois mois après le début du traitement, cette femme a pu guérir d'une pleurésie intercurrente; depuis lors, quatre autres mois se sont écoulés, et aujourd'hui l'état de la malade est si satisfaisant, que je m'attends toujours à constater chez elle une amélioration parallèle des désordres locaux. Il n'en est rien pourtant, et je ne trouve aucune modification notable dans l'état physique du poumon. Les cavernes restent ce qu'elles étaient au début, un peu plus sèches seulement, ce qui est important, vous le savez; mais, par mon traitement, j'ai mis cette femme en état de résister efficacement à l'action destructive des lésions dont elle est atteinte.

Ce fait, et bien d'autres analogues que j'ai déjà observés, fournissent un enseignement que je vous conjure de ne jamais oublier: dans les cas mêmes où les désordres des poumons sont bien évidemment irréparables, le médecin n'a pas le droit de rester dans l'inertie; il ne peut plus rien sur les altérations qui sont la base de la maladie, soit; mais il peut quelque chose encore sur l'organisme,